

**DÉCISION SUR LES RÉSULTATS DE LA DEUXIÈME RÉUNION
DE COORDINATION SEMESTRIELLE ENTRE L'UNION AFRICAINE,
LES COMMUNAUTÉS ÉCONOMIQUES RÉGIONALES
ET LES MÉCANISMES RÉGIONAUX**

Doc. Assembly/AU/6 (XXXIV)

La Conférence,

1. **RAPPELLE** la dixième Session ordinaire de la Conférence de l'Union sur l'objectif du Traité d'Abuja et de l'Acte constitutif de l'Union africaine d'accélérer l'intégration politique et économique de l'Afrique prévue à l'article 4 dudit Traité ;
2. **RAPPELLE EN OUTRE** que la Réunion de coordination semestrielle constitue le principal forum permettant à l'Union africaine et aux CER d'harmoniser leurs travaux et de coordonner la mise en œuvre du programme d'intégration continentale ;
3. **EXPRIME** sa gratitude au Président de l'UA, S.E. M. Cyril Ramaphosa et au Bureau de la Conférence ainsi qu'à la Commission de l'Union africaine à travers S.E. M. Moussa Faki Mahamat, aux présidents des CER et aux États membres pour les efforts louables qu'ils ont déployés dans leur réponse rapide pour maîtriser la pandémie de la Covid-19 ;
4. **PREND NOTE** du rapport de la deuxième Réunion de coordination semestrielle qui s'est tenue virtuellement le 22 octobre 2020, ainsi que de sa déclaration et des recommandations qu'il contient ;
5. **ADOpte** la Déclaration de la deuxième Réunion de coordination semestrielle présidée avec succès par le Président de l'UA, S.E.M. Cyril Ramaphosa, Président de la République d'Afrique du Sud, tenue le 22 octobre 2020 et les recommandations qu'elle contient, notamment en :
 - a. se félicitant des progrès louables accomplis par la Commission de l'UA, l'ADUA-NEPAD, le Secrétariat de la ZLECAf, le MAEP, les CER, les Mécanismes régionaux et les États membres dans l'élaboration de la proposition détaillée sur la division du travail dans les secteurs du commerce, des affaires politiques et de la paix et de la sécurité ;
 - b. demandant aux États membres, à la Commission de l'UA, à l'AUDA-NEPAD et aux Mécanismes régionaux de finaliser la question de la division du travail dans les secteurs restants en vue de sa présentation à la trente-cinquième Session ordinaire de la Conférence de l'UA en février 2022 après avoir été examinée de façon appropriée par la troisième Réunion de coordination semestrielle prévue en juillet 2021, ainsi que par d'autres organes de décision compétents ;

*Trente-quatrième Session ordinaire de la Conférence de l'Union, 6 et 7 février 2021, Addis-Abeba
(Éthiopie)*

6. **PREND NOTE** du rapport de S.E. Nana Akufo-Addo, Président de la République du Ghana et Leader désigné pour la promotion des institutions financières, sur les progrès réalisés dans la mise en place des institutions financières ; et **RÉITÈRE** l'appel lancé par le champion de l'UA à tous les États membres pour qu'ils concluent la ratification des instruments de création de ces institutions financières, en particulier les systèmes panafricains de paiement et de règlement ;
7. **FÉLICITE** les États membres qui ont ratifié les instruments juridiques relatifs à la création des institutions financières pertinentes de l'UA et leur **DEMANDE INSTAMMENT** de les intégrer et **EXHORTE ÉGALEMENT** les États membres qui ne l'ont pas encore fait à signer et à ratifier les instruments relatifs aux Institutions financières de l'UA ;
8. **EXPRIME** sa reconnaissance à S.E. Maréchal Idriss Deby Itno, Président de la République du Tchad, pour avoir accueilli la troisième Réunion de coordination semestrielle à N'Djaména (Tchad).